



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 septembre 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28/09/2007

**Place de la brèche - Pôle d'échanges : Demandes de subventions  
auprès du Conseil général des Deux Sèvres et de la CAN**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc  
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -  
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.  
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole  
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

***Conseillers :***

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme  
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie  
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle  
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith  
BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE  
- Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

**Secrétaire de séance :** M. Rodolphe CHALLET -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne  
pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -  
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme  
Christabelle CHOLLET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007**

DELIBERATION D20070365

**AMERU**

**Place de la brèche - Pôle d'échanges : Demandes de subventions  
auprès du Conseil général des Deux Sèvres et de la CAN**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par courrier en date du 29 janvier 2007, la Communauté d'Agglomération a donné son accord pour financer à hauteur de 540 000 € la réalisation des travaux d'infrastructure du pôle d'échanges.

Sur cette proposition, le conseil municipal du 23 mars 2007 a autorisé Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAN l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 299 305 €, le Conseil Régional finançant 240 695 € conformément à la délibération proposée au cours de ce Conseil municipal du 21 septembre 2007.

Par ailleurs, le Conseil général a fait savoir qu'il dispose dans le cadre du contrat 3D de crédits restant disponibles auprès de la CAN et alloués au titre de sa compétence transports-déplacements. Aussi, il a été convenu entre la CAN et le Conseil Général que la ville de Niort percevrait directement la subvention correspondante d'un montant de 217 145 €.

En conséquence, le fonds de concours de 540 000 € sollicité auprès de la CAN se décompose ainsi :

- Conseil régional : 240 695 €
- Conseil Général : 217 145 €
- CAN : 82 160 €

Le nouveau plan de financement de l'opération pôle d'échanges est donc le suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
VRD, génie civil*	1 382 556.00	Conseil régional	240 695.00
Electricité, éclairage public	136 679.00	Conseil général	217 145.00
Frais de Maîtrise d'œuvre	163 622.00	CAN	82 160.00
		Ville de Niort	1 142 857.00
<b>Total</b>	<b>1 682 857.00</b>	<b>Total</b>	<b>1 682 857.00</b>

\*Le Conseil Général des Deux Sèvres est sollicité financièrement sur 1 310 956€ des dépenses VRD génie civil et sur la totalité des dépenses éclairage électricité.

Les recettes correspondantes seront inscrites au BP 2007 de la ville de Niort sur le chapitre 83003001, fonction 8241, articles 1322, 1323 et 1328.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- rapporter sa délibération du 23 mars 2007 sollicitant l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 299 305€ auprès de la CAN.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une subvention d'un montant de 217 145 € auprès du Conseil général et l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 82 160 € auprès de la CAN et signer le cas échéant, les conventions de financement à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 35  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Signé**

